

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion du parc informatique des directions des systèmes d'information de la marine.

Du 13 septembre 2007

NOR D E F D 0 7 6 7 9 9 4 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1.

Référence de publication : JO n° 242 du 18 octobre 2007, texte n° 35 ; JO/274/2007.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.